

Méthodologie du prix juste

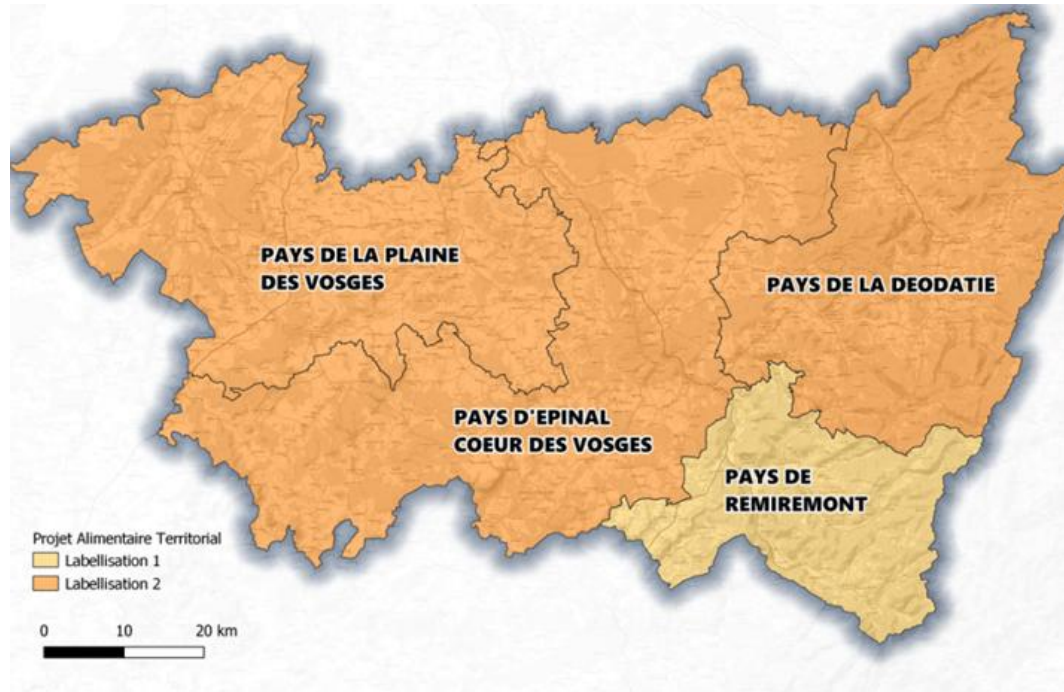
Projet InterPAT porté par le
PETR de la Plaine des Vosges

en partenariat avec la
Chambre d'Agriculture des
Vosges



InterPAT des Vosges

- Une **mutualisation des moyens** humains, financiers, des données, des outils, des pratiques, des partenaires, des projets ;
- Une **gouvernance partagée** politique et technique garantissant une **cohérence territoriale** entre les différents PAT ;
- Des **projets communs** portés par un PETR pour le compte des autres.



Qu'est-ce que la *Méthodologie* du Prix Juste ?

► **Constat initial :**

- Méconnaissance du grand public de la structure du prix d'un produit alimentaire ;
- Besoin pour les acteurs de l'agri-alimentaire de communiquer sur la construction économique de leur filière ;

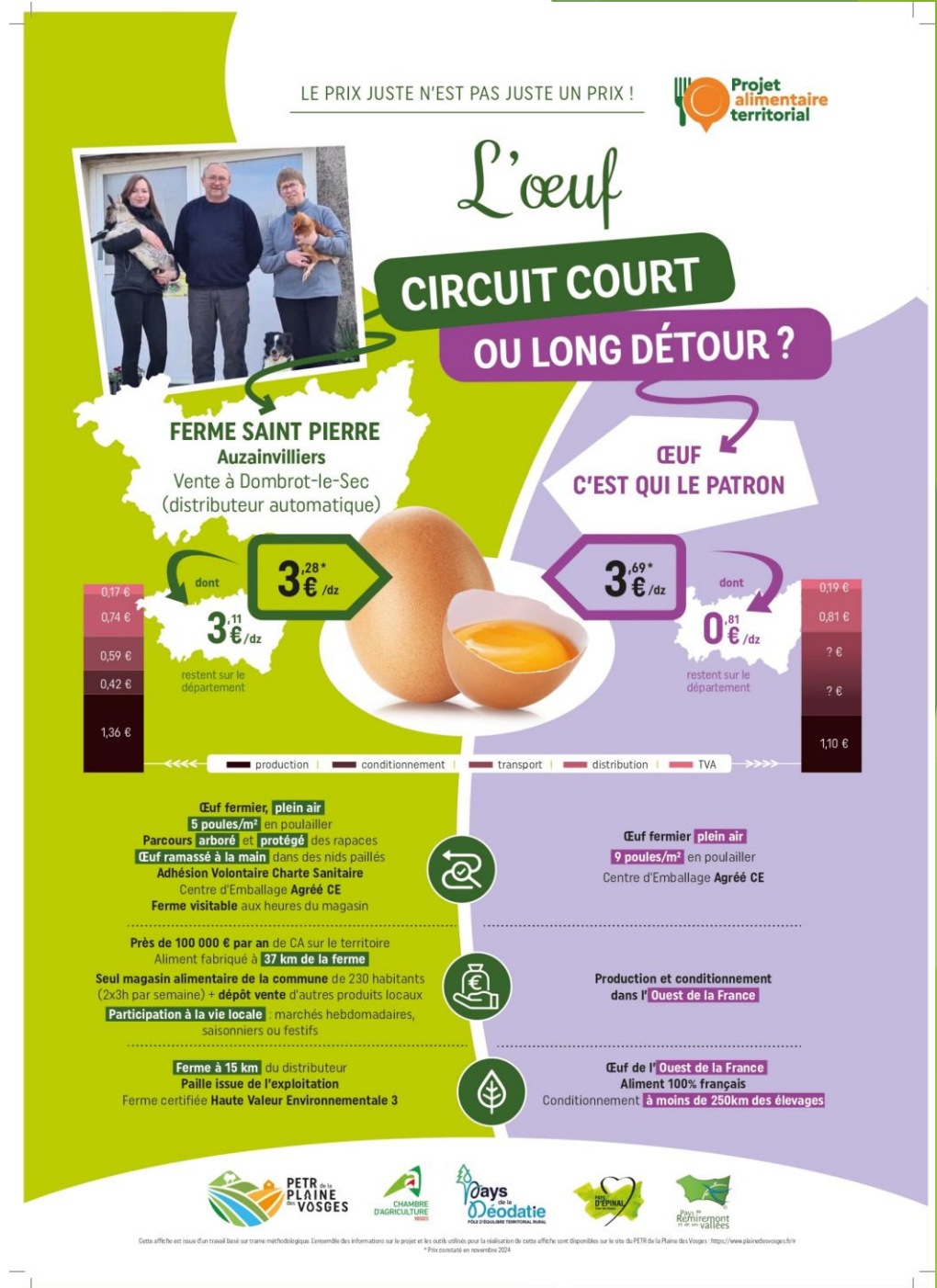
► **La Méthodologie du Prix Juste est un outil pédagogique permettant de :**

- Justifier la juste rémunération des producteurs ;
- Mettre en avant les retombées économiques sur le territoire ;
- Comparer la transparence et la traçabilité des produits ;
- Appuyer sur les externalités positives des circuits courts ;

► **Outil coconstruit en groupe de travail InterPAT et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture.**

Livrables du projet

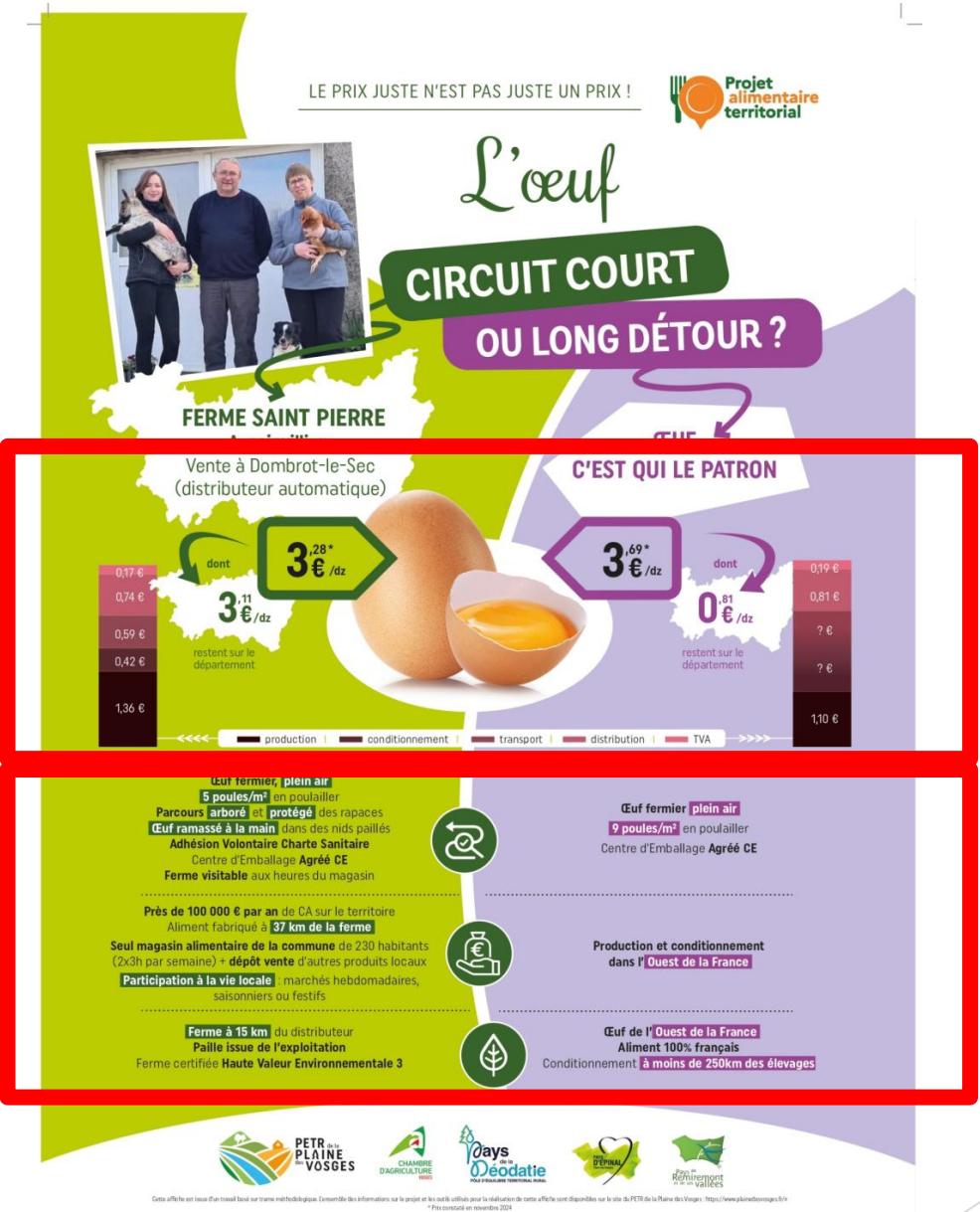
- ▶ 7 affiches diffusables
- ▶ Modèle d'affiche vierge modifiable
- ▶ Trame méthodologique
- ▶ Tous les supports sont disponibles en version numérique via le [formulaire](#) :



Structuration des affiches

Partie quantitative

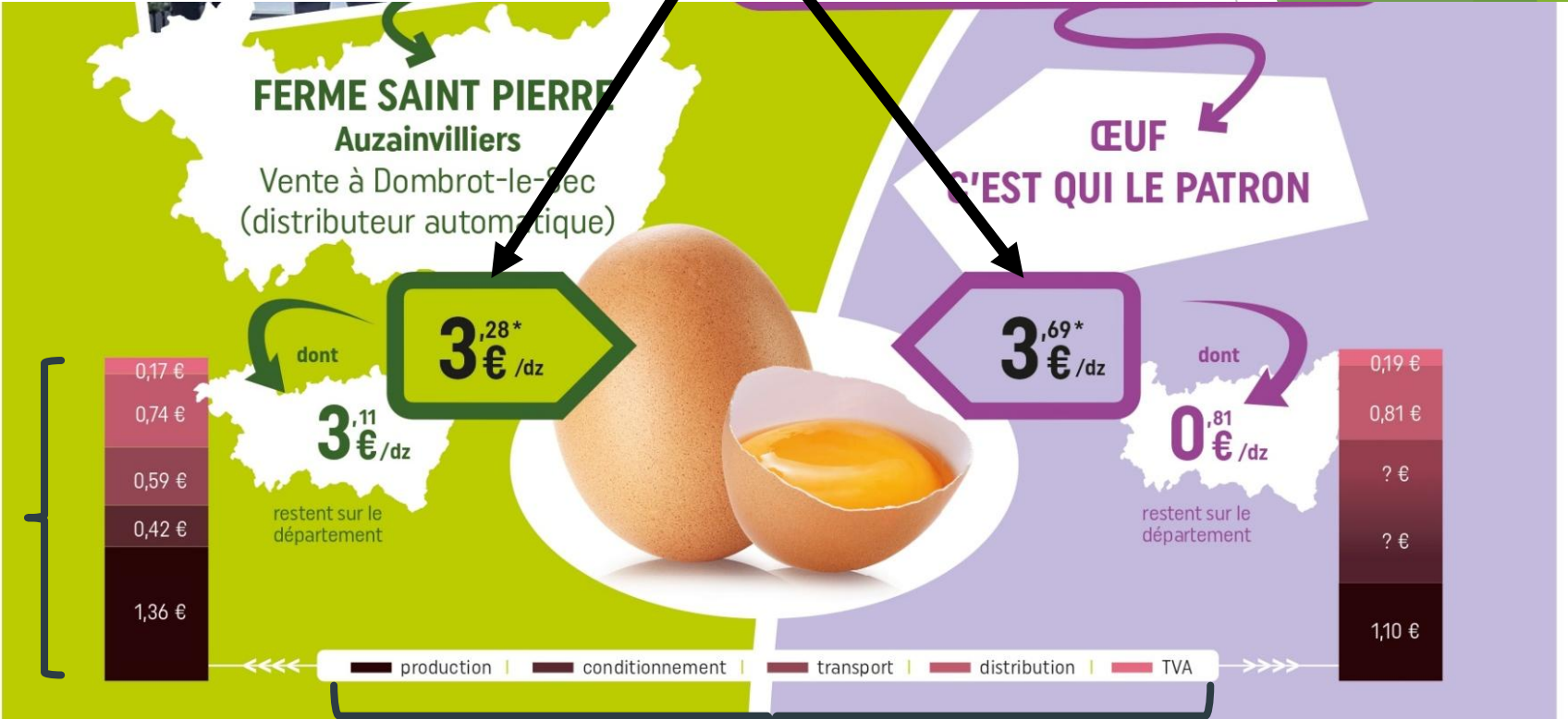
Partie qualitative



Partie quantitative

Prix TTC du produit

Décomposition du prix



Légende

Partie quantitative



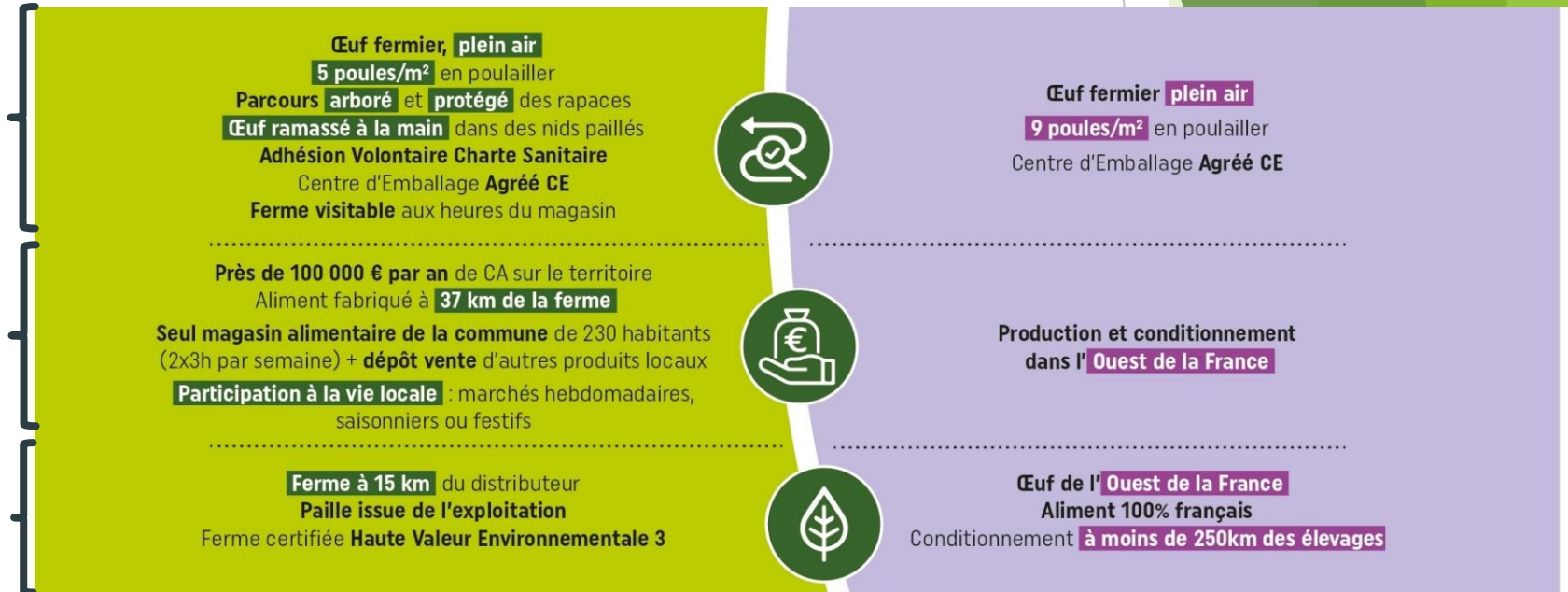
Retombées économiques locales

Partie qualitative (*externalités positives*)

Transparence et traçabilité

Rémunération et économie locale

Impact environnemental



Suites et perspectives de déploiement

► Diffusion de la méthodologie par les partenaires

- La Méthodologie du Prix Juste sera diffusée auprès du grand public et des acteurs de terrain
- Via les lieux de commercialisation en circuits courts : marchés de producteurs, magasins de producteurs, points de vente collectifs et autres lieux de distribution locaux.
- Via l'ensemble des partenaires de l'InterPAT

► Autonomisation de l'utilisation de la méthodologie

- La méthodologie a vocation à devenir un support opérationnel que chacun pourra s'approprier et mobiliser de manière autonome.
- L'outil pourra également être utilisé par les distributeurs, collectivités, acteurs de la restauration collective et porteurs de projets alimentaires.

Suites et perspectives de déploiement

► Organisation de 4 ateliers territoriaux :

- Le 3 mars à la mairie de **Vittel**, de 18h à 20h ;
- Le 6 mars à l'espace culturel de **Dommartin-lès-Remiremont** de 18h à 20h ;
- Le 10 mars à la Chambre d'Agriculture d'**Épinal** de 17h30 à 19h30 ;
- Le 12 mars à la Tour de la Liberté à **Saint Dié**, de 18h à 20h.

- Destinés aux publics cibles identifiés (producteurs, distributeurs, acteurs de la restauration collective, collectivités et partenaires) ;
- Présentation de manière approfondie la méthodologie afin d'en expliciter les principes et d'en illustrer les usages concrets ;
- Constituer des espaces d'échanges favorisant le dialogue entre acteurs et l'adaptation de l'outil aux réalités locales.

Merci pour votre attention !

Lien vers le formulaire

